



HAL
open science

Le taillis contre la futaie

Agnès Fortier

► **To cite this version:**

Agnès Fortier. Le taillis contre la futaie: Différentes manières d'appréhender le paysage forestier ardennais. *Études rurales*, 1991, 121-124, pp.109-126. 10.3406/rural.1991.3313. hal-02713232

HAL Id: hal-02713232

<https://hal.inrae.fr/hal-02713232>

Submitted on 23 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le taillis contre la futaie. Différentes manières d'appréhender le paysage forestier ardennais

Agnès Fortier

Résumé

La forêt fait-elle paysage ? Une enquête ethnographique conduite dans le massif forestier de l'Ardenne, auprès de différentes catégories d'usagers, forestiers, chasseurs, cueilleurs, affouagistes, tendeurs de grives, et auprès des femmes, a permis de déceler des sensibilités particulières à l'égard de certains types de peuplement, fondées sur des savoirs, des expériences passées, des dispositions affectives, des représentations imaginaires, qui participent aussi à la constitution des paysages.

Abstract

Woods versus Underwood : Different Ways of Understanding the Ardennes Forest Landscape

Is the forest a landscape ? An ethnographic survey of various categories of users (forest wardens, hunters, gatherers, holders of forest estovers, bird-catchers and women) was carried out in the wooded Ardennes mountains. It has shed light how people react to species of trees according to their knowledge, experiences, feelings and imaginary representations, which enter into the constitution of landscapes.

Citer ce document / Cite this document :

Fortier Agnès. Le taillis contre la futaie. Différentes manières d'appréhender le paysage forestier ardennais. In: Études rurales, n°121-124, 1991. De l'agricole au paysage. pp. 109-126;

doi : 10.3406/rural.1991.3313

http://www.persee.fr/doc/rural_0014-2182_1991_num_121_1_3313

Document généré le 02/12/2016

LE TAILLIS CONTRE LA FUTAIE.

DIFFÉRENTES MANIÈRES D'APPRÉHENDER LE PAYSAGE FORESTIER ARDENNAIS

"Rien que de moyens arbres dans une continuité aberrante, car soudain on a le sentiment que ça ne finira jamais. Fougères, ronces, séneçons ... Ici, la forêt néglige de plaire. Elle préfère échapper aux descriptions. Petits chênes, charmes, sorbiers ... Nous arrivons au lieu touristique. Un parking à peu près vide. On se gare princièrement. Un sentier encore dans de mauvais légers bois qui poussent n'importe comment. Puis des hêtres splendides. J'ai à peine aperçu les amanites énormes qu'on me signale. Tout à coup l'ouverture..."

A. Dhôtel, *Lointaines Ardennes*, 1979.

La définition classique du terme paysage implique une mise à distance, un champ de vision relativement étendu. Le sommet d'une colline ou d'une montagne permet d'apprécier la diversité des composantes, des formes, des lignes ou encore des unités qui structurent l'ensemble. Qu'en est-il de l'intérieur d'une forêt ? Caractérisée par un horizon étroit et limité, la forêt défie les lois de la perspective, qui sont au fondement de la notion même de paysage telle qu'elle est apparue à l'époque de la Renaissance, et principalement dans la peinture [Rougerie et Beroutchachvili 1991 : 13-16]. Conformément à ce principe, le sous-bois est absent des représentations picturales durant plusieurs siècles, jusqu'à l'émergence de l'école

de Barbizon et du mouvement impressionniste, qui marquent une rupture avec la figuration imposée par la perspective [Epstein 1983 : 13]. La forêt est le lieu par excellence où l'on se perd, faute de points de repère. Elle ne saurait donc accéder au rang de paysage. Néanmoins, si l'on considère que les impressions, les sensations visuelles, auditives, olfactives, l'histoire et le vécu des individus et des groupes sociaux participent aussi à la constitution de paysages, comme les Impressionnistes l'ont montré, on doit reconnaître que le sous-bois, qui peut être perçu comme une masse compacte et homogène, est chargé de sens et porteur de diversité pour les connaisseurs habitués à le fréquenter. C'est ce que nous voulons montrer ici, à partir de l'exemple de la forêt ardennaise.

Les forestiers, les chasseurs, les tendeurs de grives, les cueilleurs, les affouagistes, et dans une certaine mesure les femmes, entretiennent des rapports spécifiques avec la forêt, privilégiant certaines composantes du milieu jugées plus favorables à leur pratique que d'autres, et valorisant certains types de forêt¹.

Qu'est-ce qu'une "belle" forêt pour les différents usagers de la forêt ardennaise, à quels types de peuplement sont-ils sensibles, et quelles sont les raisons de leur préférence ? Sans remettre en cause les travaux de Marie-Claude Brun-Chaize [1976] consacrés à l'analyse des préférences du public à l'égard du paysage forestier, nous pensons qu'au-delà des critères socio-professionnels, les usages

1. Cet article reprend, sous une forme enrichie, un des aspects abordés dans le cadre d'une thèse de doctorat de l'EHESS : Un jardin en forêt. Étude des pratiques de chasse, cueillette, tenderie aux grives, affouage, dans une commune forestière de l'Ardenne et présenté lors d'une session de formation intitulée "Les paysages forestiers", organisée par l'École nationale des ingénieurs des Eaux et Forêts, en octobre 1991.

— en l'occurrence les pratiques de chasse, cueillette, tenderie aux grives, affouage —, et plus généralement les liens spécifiques entretenus par les différents groupes avec la forêt, ont un impact sur la sensibilité paysagère.

En privilégiant l'analyse des pratiques sociales de la population étudiée qui, dans le cas présent, est en majorité ouvrière, cet article vise à remettre en cause l'idée reçue selon laquelle les milieux populaires ne sont pas réceptifs au paysage, seules les catégories privilégiées (classes moyennes et supérieures) étant à même d'apprécier, voire de déterminer les critères de beauté. Ou, pour reprendre les termes de Bernard Kalaora à propos de la forêt de Fontainebleau [1985 : 584], de développer une "attitude esthétisante et contemplative" à l'égard de cet espace.

Le dispositif d'enquête, centré sur une série d'entretiens non directifs réalisés à partir de supports photographiques, avait pour but d'inciter les gens à réagir face à différents types de peuplement, taillis simples, taillis sous futaie, futaie, et de les conduire à opérer un choix².

La question posée était la suivante : "Laquelle de ces photos préférez-vous et pourquoi ?" Une quinzaine de personnes ont été interrogées. Les entretiens se sont déroulés soit individuellement, soit en présence de l'épouse et parfois même des enfants. Chacun donnant son point de vue, le confrontant à celui des autres éventuellement.

Les propos ont ensuite été interprétés en fonction d'informations recueillies au cours d'entretiens préalables, mais également par un travail d'observation, d'écoute et de suivi des usagers dans leurs différentes sorties, à la chasse, au bois, etc.³.

Le recours à la photographie comme support de discussion a permis d'affiner l'analyse et, dans le

même temps, de vérifier la concordance des propos des usagers avec les observations et les entretiens effectués au préalable.

Les résultats présentés ici concernent plus particulièrement la localité de Hargnies, village clairière de 515 habitants⁴ situé en plein cœur de la forêt ardennaise.

Cette commune, il importe de le préciser, n'est pas très représentative de la région. A la différence des autres localités, industrielles, implantées pour la plupart dans la vallée de la Meuse, Hargnies est un bourg rural de plateau, fort peu agricole⁵, qui dispose d'un vaste patrimoine boisé (environ 2000 hectares de forêt communale).

Ici, plus qu'ailleurs, les villageois ont gardé des liens étroits avec la forêt communale. A titre d'exemple, tous les habitants, à quelques exceptions

2. Le taillis est un peuplement forestier constitué de rejets de souches. Parmi les types de taillis existants, deux ont été retenus : le taillis simple, résultat de l'exploitation à intervalles réguliers et courts (vingt à trente ans) des brins au ras des souches. Ceux-ci, une fois coupés, vont donner des rejets qui seront exploités à leur tour vingt à trente ans plus tard ; le taillis sous futaie est un peuplement formé de deux étages de végétation ; un étage inférieur constitué par un taillis simple régulier, exploité à intervalles égaux, et un étage supérieur composé d'arbres d'âges divers, servant de porte-graines. Quant à la futaie, il s'agit d'un peuplement forestier composé d'arbres issus de semences, et destinés à atteindre un plein développement avant d'être coupés. La futaie régulière est une forêt composée d'arbres d'âges proches et de dimensions voisines.

3. Le travail de terrain s'est déroulé sur une période de quatorze mois, répartie en deux séjours. Le premier de septembre 1986 à juin 1987, le second, de septembre à décembre 1987.

4. Au recensement de 1990.

5. La superficie agricole utilisée (SAU) totalise à peine 110 hectares (RGA 1988). Sur les neuf exploitations répertoriées à cette date, une seule occupe une personne à plein temps.

près, exercent leur droit d'affouage⁶. L'effectif des tendeurs⁷ est le plus important relevé dans le département, et la société de chasse communale ne compte pas moins d'une soixantaine d'actionnaires.

“La forêt de petits chênes”

Ce qui frappe l'observateur étranger lorsqu'il parcourt le massif de l'Ardenne, c'est l'étendue de la forêt mais aussi et surtout le type de peuplement. Le contraste est en effet saisissant par rapport aux régions limitrophes. Alors qu'au sud d'une ligne englobant les localités de Signy-le-Petit, Charleville-Mézières et Sedan — qui correspond aux limites sud des terrains primaires (composés de schistes ardoisiers et de quartzites) — la forêt, très clairsemée, se présente sous forme de futaie et de taillis sous futaie, comme la plupart des forêts du Nord et de l'Est de la France, dans l'Ardenne en revanche, les arbres sont généralement plus jeunes, rabougris, et donnent au sous-bois un caractère moins “ouvert”, plus “impénétrable”. Ici, le taillis simple et le taillis sous futaie, à dominante de chênes et de bouleaux, s'imposent largement, en particulier dans les forêts communales, puisqu'ils représentent à eux seuls plus de 80% de la superficie. La futaie ne recouvre qu'une faible surface, environ 15%. Elle est composée en totalité de résineux. Le contraste est encore plus frappant de l'autre côté de la frontière belge, toute proche, où dominent les futaies de résineux et de hêtres, parfaitement rectilignes.

L'état du peuplement dans les forêts communales a peu varié depuis un siècle. “La grande forêt de petits chênes”, ainsi baptisée par Michelet, est encore une réalité aujourd'hui. Elle est la marque vivante, inscrite dans le paysage, des rapports étroits tissés par les hommes avec leur milieu. L'histoire

économique et sociale de cette région a en effet largement déterminé les processus d'évolution vers ce type de peuplement. Constituée à l'origine d'une vaste futaie composée essentiellement de chênes et de hêtres, la forêt ardennaise s'est progressivement modifiée sous l'action de modes de traitement spécifiques appliqués par les hommes en fonction de leurs besoins domestiques, et plus tard, des exigences de l'industrie et du commerce. Sous l'Ancien Régime, la forêt était grevée de droits d'usage destinés à satisfaire les besoins des populations riveraines (cueillette, bois de chauffage et de construction, nourriture pour le bétail, litière, etc.)⁸. Parmi les usages qui ont contribué à la diminution de la futaie, il faut citer en tout premier lieu le sartage ou essartage. Particulièrement répandue dans les forêts d'Ardenne compte tenu de l'insuffisance de terres arables⁹, cette forme de culture temporaire sur brûlis procurait le grain et la paille nécessaires à la nourriture et à l'entretien du bétail. Chaque année, une parcelle donnée de

6. *Affouage* vient de l'ancien verbe *affouer* qui signifie faire du feu, fournir du chauffage. Il désigne le droit, accordé aux villageois, de prélever du bois de chauffage dans les forêts communales.

7. *La tenderie aux grives* est un mode de piégeage très ancien, destiné à capturer les grives au moment où elles effectuent leur migration d'automne. Cette technique utilisée exclusivement en Ardenne fait appel à deux procédés particuliers : le piège à l'arbre et le piège à terre, confectionnés à partir de matériaux rudimentaires, baguettes de bois, crin de cheval et baies de sorbier servant d'appâts pour le piège à l'arbre exclusivement.

8. Sur l'abondance des ressources “offertes” aux habitants implantés à proximité de la forêt, voir en particulier Bloch 1964 : 7.

9. Ce procédé laborieux, note Léon Boutry [1920], procurait en outre des produits supérieurs en qualité et en abondance à ceux de terres arables de la même localité.

bois était coupée à blanc avant d'être mise à feu, puis labourée. Elle était ensuiteensemencée en seigle, et une fois récoltée, abandonnée de nouveau à la forêt¹⁰. La réalisation de coupes à blanc à intervalles réguliers et courts (tous les vingt ans en moyenne) a contribué à imposer le régime du taillis. La mise à feu des brindilles, feuilles et autres résidus laissés sur le sol après exploitation du bois a dans le même temps eu pour effet de privilégier le chêne et le bouleau au détriment d'autres essences, dont les souches supportaient mal l'action du feu. L'augmentation de la population au XVI^e siècle, et plus encore au XVIII^e siècle, devait entraîner la généralisation de ce procédé vital pour la population, et du même coup la diminution de la futaie.

Si les effets du sartage combinés à ceux du pâturage ont été les premiers facteurs de régression de la futaie, il ne faut pas sous-estimer le rôle du commerce des produits forestiers, qui connaît un essor important à compter du XVIII^e siècle avec le développement des utilisations proto-industrielles du bois¹¹. Les besoins en écorces à tan pour les tanneries¹², ainsi qu'en charbon de bois pour l'alimentation des forges et des fourneaux vont encourager ce mode de traitement. La mise à contribution de la forêt pour l'approvisionnement de l'industrie et la satisfaction des besoins les plus élémentaires des usagers se poursuivra jusque dans la seconde partie du XIX^e siècle, en dépit des tentatives entreprises par les Eaux et Forêts, en 1669 puis en 1827¹³, pour limiter les prélèvements. Il faudra attendre le développement industriel de la vallée de la Meuse, à la fin du siècle dernier, pour que la forêt cesse d'être exploitée de la sorte. Les transformations progressives de l'utilisation des ressources ligneuses, en particulier la substitution du

charbon de terre au charbon de bois, la baisse du prix des écorces, la disparition du sartage, et à l'inverse la demande croissante de bois d'œuvre et de menuiserie qui accompagne le développement économique, vont libérer la forêt des pressions multiples qu'elle subissait depuis plusieurs siècles. Seuls quelques droits d'usage subsistent, mais ils sont sans commune mesure avec ceux qui existaient jusqu'alors. Néanmoins, le maintien de l'affouage jusqu'à la fin des années soixante, puis son redéploiement depuis une quinzaine d'années, à la suite du double choc pétrolier, va contribuer à pérenniser le taillis sous futaie, autrement dit à garantir une certaine continuité dans le paysage forestier. Si l'on compare la situation de l'Ardenne avec celle des zones limitrophes, la Belgique et le secteur plus au sud, on constate que les pressions exercées par les populations sur la forêt ont été moindres dans ces deux zones. L'administration forestière belge a dès la fin du XIX^e siècle procédé à des aménagements importants dans ses forêts,

10. Dans certains secteurs particulièrement dépourvus, il arrivait que la culture du seigle soit suivie la seconde année d'une culture de pommes de terre [Cornebois 1882].

11. Sur les transformations de l'utilisation des ressources ligneuses, voir en particulier Larrère, Nougarède et Poupardin 1986.

12. Le déploiement de cette activité va contribuer à abaisser l'âge d'exploitation du taillis entre quinze et vingt ans, parfois moins, compte tenu de la plus grande richesse en acide gallique (substance recherchée par les tanneries) contenue dans les écorces de jeunes chênes.

13. L'Ordonnance de Colbert de 1669 visait à imposer le bon usage des forêts royales et à circonscrire les usages sylvicoles et pastoraux des ayants droit. Quant au code forestier instauré en 1827, son objectif était double : supprimer progressivement les droits d'usage, et imposer aux forêts des collectivités une tutelle administrative, communément appelée soumission au régime forestier.

tandis qu'au sud de l'Ardenne, des terrains plus favorables, plus tôt délaissés ou défrichés au profit de cultures, ont permis l'implantation de la futaie ou du taillis sous futaie.

La logique du taillis

La désignation des types de peuplement sous les vocables taillis, taillis sous futaie et futaie correspond à une appellation technique, celle qu'utilisent les forestiers dans le domaine de compétence qui est le leur : la sylviculture. Sans leur être totalement inconnue cette terminologie est rarement

employée par les usagers locaux qui ont l'habitude de classer la forêt en deux grandes catégories : "les jeunes coupes", correspondant à un bois inférieur à vingt ans d'âge en moyenne, et "le grand bois" pour tout ce qui excède ces vingt années. Cette appellation vaut particulièrement pour le taillis, autrement dit les brins issus de rejets de souche. Il n'y a pas dans le langage vernaculaire de termes qui désignent la futaie. Sans doute en partie parce qu'elle n'existe pas dans les forêts communales. Mais l'absence de termes indigènes pour qualifier ce type de peuplement renvoie, semble-t-il, à la



Le taillis.
(Cliché D. Busseuil.)

distinction opérée entre les vocables “bois” et “forêt”. Le “bois”, dans le discours des populations locales, désigne la propriété communale, à l'inverse de “la forêt”, qui relève du domaine de l'État. Cette dernière dénomination plus noble fait référence à la futaie qui est le type de peuplement par excellence de la propriété domaniale. C'est également le terme usité par les citoyens qui disent fréquenter “la forêt” (sous-entendu la futaie), et rarement “le bois”, vocable plutôt réservé aux populations rurales et agricoles.

De manière générale, les usagers de la forêt communale manifestent une préférence très nette pour le taillis et le taillis sous futaie, qui correspondent sensiblement au type de peuplement qu'ils ont l'habitude de fréquenter. Choix qui s'avère largement déterminé par les usages qu'ils exercent en forêt. Cet espace est avant tout, pour eux, un lieu où ils chassent le gros gibier, capturent les grives, ramassent les champignons ou les myrtilles, ou encore du bois de chauffage.

Au vu des photographies présentées, Abel, garde-champêtre à la retraite, constate : “Ça [futaie résineuse et futaie de hêtres], naturellement ça fait des belles forêts, mais ça fait clair. Je trouve que c'est trop clair en dessous moi, pour la faune et tout ça. On ne peut pas dire que ça ne fait pas du beau bois... Tout ça, tu vois, ça dépend du point de vue. Si tu veux un rapport, vaut mieux ça ; ça rapporte quand même plus que du taillis. Mais le taillis, il en faut encore quand même. On ne parlera pas des parts de bois hein ! C'est pas la peine de parler qu'il en faut pour les parts de bois, mais pour le gibier admettons. Le gibier est beaucoup mieux là-dedans [taillis] que dans ce grand bois-là [futaie de hêtre à forte densité] ! Ça peut arriver que tu vois du cerf là-dedans [futaie], mais il n'y restera pas,

y'a rien à manger là-dedans, y'a même plus de ronces en dessous ! Pis qu'est-ce que tu veux qu'il fasse là-dedans ! Même couché on le verra à cent mètres. Il ne pourra pas se camoufler hein !”

A Hargnies, les chasseurs ont en effet l'habitude de dire que “le gibier suit les coupes affouagères”, autrement dit séjourne en abondance dans les portions de forêt où, quelques années après l'exploitation, la végétation reprend ses droits. Il est vrai que la mise en coupe régulière de parcelles boisées, au sein de l'espace forestier, offre des avantages pour le gibier en termes de capacité nourricière. La présence permanente d'un fourré dense, riche en nourriture, et propice à la cache du gibier, contigu à des espaces plus aérés, favorise le développement de la faune sauvage¹⁴.

Sans remettre en cause l'existence de la futaie, qu'il considère nécessaire sur un plan économique, Abel a toutefois une préférence marquée pour le taillis sous futaie : “J'aime autant ça moi. Je ne sais pas... Je trouve que ça ressemble plus à une forêt pour moi. Tu vois, ça ne me dirait rien, admettons au point de vue chasse, de chasser là-dedans [futaie]. Dans du grand bois comme ça, le gibier, tu le vois arriver à deux cents mètres. Bon, t'as tout le temps de te... [préparer], tu n'es pas surpris ! Y'a pas la surprise qui fait que... il t'arrive sur le dos, et tu n'y as rien vu.”

Si le taillis sous futaie s'avère plus propice à la pratique de la chasse, il en est de même pour la tenderie aux grives qui suppose un couvert végétal spécifique, avec en particulier des arbres de faible diamètre. D'un point de vue purement fonctionnel, l'exercice de ce mode de capture qui requiert

14. Voir en particulier “Le cerf de nos forêts alsaciennes”, La chasse, mai 1990 : 23.

l'emploi d'un outil spécial, le fer à tendre (destiné à faciliter la pose des pièges à l'arbre), nécessite d'opérer sur des brins ne dépassant pas quinze centimètres de diamètre. Au-delà, il devient très difficile de réaliser des encoches dans le tronc de l'arbre, destinées à servir de point d'appui au piège. De la même façon, la raréfaction des branches facilement accessibles dans la futaie, autrement dit des matériaux nécessaires à la confection des pièges, implique un approvisionnement extérieur qui accroît les charges de travail. Mais au-delà des conditions techniques de mise en œuvre de l'activité, le taillis au même titre que les buissons et les haies constitue une niche écologique favorable aux grives et donc à leur capture, en ce sens qu'il offre une nourriture plus abondante et plus variée que la futaie. Ce que ne manquent pas de faire remarquer les tendeurs les plus réputés qui s'accordent à penser — sans que cela puisse toutefois être vérifié, compte tenu du silence qui règne à propos des captures, et de l'incapacité à effectuer des comparaisons valides d'une parcelle à l'autre — que l'âge optimum d'une parcelle de tenderie se situe entre quinze et vingt ans.

Cette préférence pour le taillis sous futaie et les jeunes coupes apparaît de manière plus explicite dans la façon dont les tendeurs élaborent leurs sentiers, privilégiant telle ou telle composante du milieu. Aux dires de plusieurs d'entre eux, il importe en effet que les sentiers tout au long desquels sont implantés les pièges se dessinent nettement au sein du couvert végétal de façon à inciter les grives à l'emprunter. D'où la démarche des tendeurs qui consiste à choisir les espaces où la végétation est relativement dense, touffue, et à y multiplier les pièges pour boucher toutes les issues. "Tu vois là [désignant un trou dans les branchages], pour bien

faire, il faudrait rajouter une hayette", me fait remarquer Lucien, garde-chasse dans une société communale du plateau de Rocroi, lors de la "visite" de la tenderie des deux frères Balmettes, deux chasseurs d'une quarantaine d'années qu'il a lui-même initiés à la tenderie. "Entre ces deux bouquets d'arbres, il aurait pu mettre une hayette, si la grive passait par là, elle serait obligée de se faire prendre." Pour accéder à ces lieux privilégiés, le tendeur n'hésite pas à détourner son parcours, à effectuer des contours. "Grand-père disait toujours, poursuit Lucien, faut faire des tournillos, c'est-à-dire tourner autour d'un buisson de charme par exemple, où il fait plus noir ou n'importe. C'était bon. Ils disaient toujours ça les vieux. Dès qu'on avait un beau buisson, allez hop, on tournait tout le tour. Et souvent, souvent, y'en avait des prises hein ! Je l'ai même dit à Lionel l'autre fois. J'ai dit : si j'avais eu ma serpe, je t'aurais mis une hayette là. Où qui me dit ? Ben au trait 17 là-bas, tu n'as pas de hayette de mise dans ton buisson de charme !" Même démarche à propos de la pose des pièges à l'arbre, qui consiste à "camoufler" légèrement les pliettes dans des bouquets d'arbres — "stocklées" ou "espées" de chêne ou de charme. "C'est une histoire d'éclairement, c'est plus noir dans le fond de l'espée." "Ça c'est les meilleures ployettes, parce que la grive a plus confiance en elle."

Toute l'attitude du tendeur consiste dès lors à façonner un "paysage" en vue de séduire la grive. L'emploi de sorbier, petites baies factices rouges, disposées à la base des pliettes tout au long des sentiers, et destinées à appâter l'oiseau, autrement dit à attirer son regard, de la même façon que le respect de l'attraction des grives "pour le noir", c'est-à-dire les endroits légèrement dissimulés où

elles se sentent plus en sécurité, participent de ce jeu de séduction. Les tendeurs disent volontiers à propos du sorbier qu'il "éclaire", ou "égaye" le sentier. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la plupart d'entre eux réservent leurs plus belles baies pour les endroits et les périodes qu'ils jugent plus propices. L'un d'eux explique même qu'il prend soin d'ôter les grappes de sorbier à la fin de la tenderie, afin d'éviter qu'elles ne fassent pourrir la pliette, avant d'ajouter ceci : "Mais surtout, j'évite de me retourner parce que je trouve que le sentier est trop triste."

C'est donc cette connaissance intime des habitudes et des mœurs de l'oiseau, ainsi que la configuration du couvert végétal qui guident le tendeur dans l'élaboration de sa grivière, et qui l'amènent dans le même temps à privilégier certains espaces. Abel souligne bien que toutes les parcelles de forêt ne présentent pas le même intérêt pour tendre. "Tu vois, admettons que je roule à la chasse, je dis : tiens là, je n'aimerais pas de tendre. Et l'autre fois, j'ai été dans un petit coin, la route du Pont-Colin, où le vieux Vernier tend encore. Je suis passé là-dedans, et j'ai dit : tiens, v'là une tenderie qui me plairait moi. J'ai même suivi son sentier un moment ... J'aimais bien. J'aimais bien. Je regardais : il a mis une pliette là-bas, oui. Moi, j'en aurais remis une là. Je voyais le bois assez propice pour moi. C'est bizarre ça. Je ne sais pas ce qui fait ça. Et peut-être que si il me le mettait dans cinq ans, ce ne serait plus pareil, le bois aurait poussé, ce ne serait plus le même." Bernard, ouvrier métallurgiste, fait le même constat à propos de la cueillette des champignons. "Il m'arrive de me promener dans le bois et puis de dire, rien qu'en voyant le sol : tiens, ce serait encore bien un coin à girolles ça ! Le cèpe c'est pareil. Et y'a des endroits on

peut traverser tranquillement, on est sûr qu'il n'y a rien là-dedans." Cette faculté presque immédiate de déceler les "bons coins" à champignons, ou les lieux propices à la tenderie, d'un simple coup d'œil, à l'odeur parfois, procède d'un mécanisme d'association d'idées entre la perception de certaines composantes du milieu et une sorte de "modèle paysager" propre à chacune de ces activités et intériorisé à la suite d'expériences passées, gardées plus ou moins en mémoire. Bernard, comme tout ramasseur de champignons, sait qu'il existe des milieux plus propices à certaines espèces que d'autres. "Pour le cèpe, je chercherai un sous-sol assez propre. Du chêne pas trop grand, quelques bouleaux avec un peu de fougères, bien exposé sud. Oui, bien exposé sud. J'irai plutôt chercher du cèpe dans un endroit comme ça. Bien qu'il y ait d'autres endroits où il pousse, faut pas..." "Pour les girolles ... je me suis fié pendant un temps à un sol légèrement ... pas dénudé mais enfin assez net ou même avec du lierre. Du lierre rampant, du lierre terrestre. C'est là que j'ai trouvé des girolles."

La démarche du tendeur comme celle du ramasseur de champignons requiert un savoir instruit par une multitude d'événements indissociables du temps de leur acquisition. Savoir qui, comme le notent Marcel Détienne et Jean-Pierre Vernant à propos de la métis des Grecs, correspond "à une forme d'intelligence et de pensée [qui] implique un ensemble très cohérent d'attitudes mentales, de comportements intellectuels qui combinent le flair, la sagacité, la prévision, la souplesse d'esprit, la feinte ..." [1974 : 10]. Mais la tendance à privilégier certains espaces plutôt que d'autres repose également sur des critères d'ordre affectif. Telle ou telle parcelle boisée sera fortement valorisée par un chasseur, non seulement parce qu'elle

constitue un milieu particulièrement favorable au gibier, mais en outre parce que c'est dans ce lieu précisément qu'il a abattu sa plus belle pièce. Et dix ans après l'événement, il est à même de situer de manière exacte le lieu où cela s'est produit, les conditions, l'âge du bois, etc.

Il n'est donc plus seulement question ici de savoir, d'organisation de l'espace à travers ses diverses composantes, mais aussi de sensations, d'émotions, et d'affects. Ces trois dimensions étant souvent étroitement liées, comme l'illustre parfaitement la situation d'Abel, partagé entre le désir d'avoir une "bonne tenderie" — selon les critères définis par quelques tendeurs particulièrement reconnus pour leur savoir-faire — et celui de conserver la parcelle dans laquelle il tend depuis toujours, et où son père tendait déjà avant lui. "Tu sais, elle n'est plus formidable ma tenderie. Y'a Claude Simon qui m'a dit l'autre jour : 'Oh ! je n'en voudrais pas de ta tenderie. Au bord de la route comme ça, y'a les ramasseurs de champignons, maintenant va y avoir le terrain de foot, pis la cabane de chasse, ça n'est jamais tranquille.'" Et Abel de poursuivre : "Le petit morceau que j'ai là, c'était bon au début, mais maintenant y'en aura plus tellement. Le bois a poussé, tout ça. Ça a changé. Mais enfin j'aimerais bien, admettons l'année prochaine, la ravoir. Si je peux encore refaire un bail là-dedans, quitte à ce que j'en prenne moins hein ! J'aime autant ça que d'aller dans un autre truc. Je me sentirais perdu."

L'attachement à la parcelle accru au fil du temps et des générations se traduit par une appropriation réelle et symbolique du lieu — les villageois ont baptisé cette portion de forêt "la tenderie Abel" — qui va à l'encontre de la valeur effective de la coupe.

Si chacun — chasseur, tendeur, affouagiste, cueilleur — investit à sa manière l'espace forestier en fonction de ses savoir-faire, développant ainsi une sensibilité toute particulière à l'égard de certaines portions d'espaces, assimilables de ce fait à des unités paysagères, on ne peut que constater une adéquation entre les différents usages et le type de peuplement.

Le régime du taillis sous futaie induit par l'affouage, autrement dit l'exploitation à intervalles réguliers (tous les trente ans en moyenne) des parcelles les unes après les autres, convient parfaitement à la tenderie aux grives et à la chasse. On sait par exemple que la présence des baliveaux¹⁵ dans les coupes affouagères favorise la capture des grives¹⁶ et dans le même temps permet une gestion rationnelle du taillis, grâce au maintien de porte-graines. Mais ce type de peuplement favorable aux pratiques, et donc à l'investissement de la forêt communale par la population locale, est à l'opposé de la conception étatique des forestiers.

Le taillis ou l'ennemi juré des forestiers

Arbres rabougris, maigre taillis épuisé par les rejets successifs, qu'elles paraissent bien pauvres les forêts de l'Ardenne, pour ne pas dire laides, aux yeux des forestiers chargés d'en assurer la gestion. Les arguments déployés par ces derniers pour dénoncer cette forme de mise en valeur ne manquent

15. Arbres réservés par les forestiers dans le but de servir de porte-graines.

16. Les tendeurs ont en effet constaté que les grives se posent préférentiellement sur les grands arbres avant de descendre dans le taillis. C'est la raison pour laquelle ils installent de nombreux pièges à proximité.

pas. S'il va sans dire que l'affouage est perçu par bon nombre d'entre eux comme une pratique archaïque — la finalité d'une forêt ne saurait être réduite à la satisfaction des besoins des habitants en combustible —, c'est aussi et surtout le régime du taillis et du taillis sous futaie qui est en cause. La demande croissante de bois de qualité et le déficit de la "filière bois" justifient en grande partie la conversion vers la futaie. Non seulement le taillis contribue à appauvrir le peuplement en raison de l'épuisement des rejets de souche, mais il fournit des revenus dérisoires aux communes. D'où la tendance des forestiers à dénoncer les intérêts privés et à court terme des élus (dans un souci électoraliste), au détriment de l'intérêt général¹⁷. Mais la cause profonde et déterminante de la condamnation du taillis se trouve ailleurs, si l'on en croit les propos de Roger Blais : "Le taillis simple est jugé parce qu'il est le passé et que l'enseignement de Lorentz est une rupture avec le passé." [1936 : 15] Ce dernier, directeur et fondateur de la prestigieuse école forestière de Nancy, "hait la quiétude du taillis qu'il trouve béate et paresseuse, la simplicité qu'il trouve artificielle ; la nature qu'il voulait libre et épanouie, il la trouve contrainte et triste" [idem : 16].

La "vraie" sylviculture fondée sur la régénération naturelle et l'amélioration progressive du peuplement se doit "d'imiter la nature et de hâter son œuvre" [idem : 16]. Cette nouvelle façon de percevoir le taillis, qui va de pair avec la création de l'école forestière de Nancy en 1827 et la mise en place d'une sylviculture savante, a fait de nombreux émules parmi les forestiers. Désormais, la conversion des taillis et taillis sous futaie en futaie apparaît "comme la seule gestion rationnelle du peuplement.

De ce fait, elle marque d'infamie toutes les méthodes qui lui sont préjudiciables ou qui ne correspondent pas à ses règles ... et stigmatise en particulier les pratiques usagères (et tout particulièrement l'affouage et le pâturage en forêt)" [Larrère et al. 1986 : 22].

L'enseignement destiné aux jeunes forestiers perpétue cette image négative du taillis, qui figure encore dans les traités de sylviculture récents. Ainsi Louis Lanier, auteur d'un manuel daté de 1986, qui, reprenant les propos de Le Lempes en 1951, parle de "ce mort qui reste à tuer", avant d'ajouter : "L'inconvénient le plus évident du taillis sous futaie est lié à la facilité de la gestion qui cache une paresse et une faiblesse coupable parce que la solution sylvicole, qui consiste à passer une fois tous les vingt ou trente ans dans une parcelle pour un seul type de coupe, conduit infailliblement à l'échec et à la dégradation du dit peuplement." [Précis de sylviculture 1986 : 124] Et ce même auteur d'évoquer en conclusion les causes du maintien du taillis sous futaie, à savoir la "timidité", la "paresse", la "peur de s'engager sur le long terme". La forêt telle que la conçoivent bon nombre de forestiers est un "art" qui vise à prendre en compte les principaux paramètres du milieu :

17. Ces propos appellent quelques nuances. Premièrement, il n'est pas certain que la conversion des forêts en futaie procurent de meilleurs revenus aux communes. La nécessité de raisonner sur le long terme interdit toute certitude. Qui sait quelle sera la situation du marché du bois d'œuvre dans un siècle ! Par ailleurs, la notion d'intérêt général mise en avant par les forestiers doit être considérée avec un minimum de précaution. Comme le font très justement remarquer L. Mermet et A. Grandjean [1987 : 78], il s'agit d'une arme stratégique : "L'intérêt général ... se confond bien souvent avec les intérêts particuliers des grands organismes qui promeuvent les projets. Les premiers bénéficiaires d'un grand aménagement ce sont les services publics maîtres d'œuvre, et les entrepreneurs de travaux publics."



La futaie.
(Cliché D. Busseuil.)

profondeur du sol, exposition, pente, végétation préexistante, type de peuplement à planter, en l'occurrence la futaie, et à appliquer les traitements nécessaires pour assurer sa régénération à long terme.

Le choix de l'Office National des Forêts de privilégier la conversion en futaie relève à la fois d'une éthique (sacrifier le présent au futur, ne pas aller au plus facile mais au contraire rechercher les modes de gestion les plus élaborés), d'une esthétique (de par leur formation les forestiers sont sensibles aux futaies, aux arbres alignés)¹⁸, d'une

idéologie (esprit de corps impliquant la défense d'un domaine de compétence, la tradition et la fidélité aux anciens forestiers).

Sans oublier, compte tenu des conflits passés et présents liés à la mise en œuvre des droits d'usage, un certain mépris pour les riverains [Fortier 1991 : 417-418].

¹⁸ M.-C. Brun-Chaize confirme cette donnée dans son enquête sur les préférences du public à l'égard de la forêt. Les forestiers figurent parmi les catégories de population qui sont tout particulièrement sensibles aux "belles" futaies de production, à fûts élancés et bien ordonnés.

De la forêt "sauvage" à la forêt "domestiquée"

La préférence accordée au taillis sous futaie par les usagers ne tient pas seulement à l'intérêt que ce type de peuplement représente pour les droits d'usage. Divers éléments se conjuguent. La multiplicité des essences tout d'abord. "Y'a du bouleau, y'a du chêne, y'a un peu de charme, y'a du tremble, y'a tout ce que tu veux, fait remarquer Abel. C'est quand même bien plus beau la forêt avec des feuilles de toutes les sortes, que de voir toujours des épines de sapins ou des troncs, des troncs, des troncs. Ben, t'es déjà allée dans les sapins au Heez là-haut, quand tu te balades là-dedans, on ne voit que des fûts, des fûts, toujours les mêmes fûts. C'est drôlement monotone. Pis il fait froid là-dedans tu sais, rien que des grands arbres comme ça, c'est froid." La hauteur du peuplement est fréquemment associée à une impression de fraîcheur, de la même façon que la monoculture à forte densité renvoie à une sorte de désert sur le plan floristique et faunistique. "Là, sur la Croix Scaille, côté belge, souligne un habitant d'une commune voisine de Hargnies, ils ont mis des douglas. Mais c'est impressionnant. On dirait ... on dirait des piliers de cathédrale. Incroyable ! On entend rien là-dedans, rien du tout hein ! un oiseau de temps en temps. C'est triste !"

La tristesse et la monotonie sont aussi les impressions ressenties par Abel et les siens devant deux photographies représentant l'une une futaie dense de chênes et l'autre une futaie de hêtres. "Qu'est-ce que tu vois là-dedans, tu vois toujours, toujours, toujours les mêmes arbres, les mêmes espèces d'arbres. Là, dans les hêtres, pareil, à perte de vue. C'est comme si tu allais voir un grand parc dans une ville, y'a des arbres de repiqués là-dedans, ben

c'est la même chose. Des allées d'arbres, des allées d'arbres. C'est beau quand t'arrives, et puis quand t'as vu une allée, ce n'est même pas la peine de repasser dans l'autre, c'est exactement pareil."

Abel associe étroitement ces formes rectilignes, bien ordonnées, à l'intervention des forestiers qui, en introduisant des essences nouvelles, modifient le caractère de la forêt. "Ça a été replanté sûrement ces hêtres-là. Les sapins naturellement ont été replantés. Des hêtres, t'arrives à en avoir sans les replanter, mais maintenant, on fait des forêts de hêtres, alors ce n'est plus pareil. Ce n'est plus les mêmes forêts quoi. Bon, alors, au point de vue forêt, ben ma foi, y'en faut, parce que faut un rendement, mais c'est du repiqué quoi ! Moi, j'aime autant la forêt naturelle, c'est-à-dire ça [taillis sous futaie]." Toute intervention culturelle de nettoyage, d'éclaircies effectuées en vue de l'amélioration du peuplement confère à l'espace boisé une dimension artificielle. Comme le souligne l'un d'eux : "Dès lors qu'ils ont nettoyé le sous-bois, pour moi, c'est une culture : c'est plus une forêt naturelle. Moi, je suis pour laisser la forêt se faire comme elle veut. Seulement, si vous allez discuter avec l'ONF, naturellement, c'est la faillite, la débâcle, c'est l'éternel problème quoi."

Cette forêt "naturelle" à laquelle les usagers font référence, comment la caractérisent-ils ? A diverses reprises, ils ont manifesté leur attirance pour un taillis épais, composé d'arbres de petite taille, "un peu rabougris, assez proche du bois qu'on connaît par ici quoi". Forêt que d'aucuns qualifient de "sale", à juste titre d'ailleurs, comme ces "cousins de l'Allier qui trouvent que les forêts ardennaises sont mal entretenues". Quoi qu'il en soit, on a ici une préférence assez nette pour le

“fouillis” caractéristique du taillis, comparé aux futaies parfaitement dégagées et rectilignes. “J’aime mieux le sale moi, faisait remarquer Lucien. J’aime autant une vieille forêt, une forêt comme ça toute broussailleuse, qu’une forêt qu’il n’y a qu’à passer dedans. J’aime bien quand je passe dans le bois, de retirer la branche pour moi passer.” “En Belgique, ils ont changé le caractère de l’Ardenne, parce qu’ils vivent du bois, alors ils se rapprochent de ça [futaie feuillue et résineuse]. Mais ça a perdu tout son naturel, sa sauvagerie. Sauvage, mais habitée par l’homme quand même. Pas comme la forêt vierge. C’est une forêt habitée mais sauvage, où la nature s’exprime librement. Là, on le voit bien, y’a du fourré, c’est épais, c’est vraiment la forêt. C’est vraiment la forêt typique ; ça pousse sauvage, ça pousse comme ça veut. Tandis que là (futaie), on sent que la nature est maîtrisée, elle est domptée. Elle n’a plus ses droits. Ça c’est la forêt du bûcheron. C’est la forêt rêvée pour gagner des sous. C’est la rentabilité ... Y’a le sol quoi, pis sur le sol on a fait pousser une rentabilité.”

Le taillis touffu de l’Ardenne n’a en réalité de sauvage que son apparence. Il est le produit d’un mode d’exploitation mis en place par les hommes, à un moment donné, en vue de satisfaire leurs besoins. La distinction opérée par les usagers entre le “sauvage”, autrement dit le taillis issu d’un mode d’exploitation ancien de la forêt, et le “cultivé”, érigé par les forestiers, renvoie à deux conceptions antagonistes de la forêt. La première est fondée sur un attachement à un espace familier, source d’identité. Les pratiques qui s’y déroulent ont avant tout une signification sociale très marquée, en terme de sociabilité, d’appartenance à un groupe, et plus généralement à la collectivité. Elles dis-

posent pour certaines d’entre elles, la chasse en particulier, d’un poids politique important ; le maintien du droit de chasse des villageois représente un enjeu électoral majeur. Mais de façon générale, ce mode de mise en valeur tel qu’il subsiste actuellement dans bon nombre de forêts communales n’a pas de signification économique réelle. Il correspond à l’affirmation d’une identité dont la valeur est essentiellement symbolique. La futaie, à l’inverse, est vécue sur le mode de la désappropriation et de la perte d’identité. Elle correspond à une conception de la forêt — celle des forestiers — centrée sur la production, la nécessité d’ordonner la nature, et enfin l’attirance idéologique, plus aristocratique que bourgeoise, pour les hautes futaies qui sont également des espaces de chasse à courre.

Un paysage chargé d’histoire

Cette sympathie pour la forêt dite “sauvage”, qui en d’autres lieux est perçue comme un élément hostile¹⁹, renvoie à la manière d’être et à l’imaginaire des hommes qui la vivent. En parlant de la forêt et des rapports qu’ils entretiennent avec elle, les usagers livrent une partie d’eux-mêmes et de leur histoire, leurs aspirations et leurs fantasmes.

Longtemps considérée comme “la forêt par excellence”, en raison de son étendue et de ses origines lointaines — Vidal de la Blache parle de la forêt hercynienne [1903] —, l’immense *silva Arduinna*, aujourd’hui très réduite, était assimilée dès l’époque médiévale à un désert à peu près vide

19. Je renvoie ici aux travaux de T. Regazzola [1984] sur les propriétaires absents du plateau de Millevaches, pour qui le taillis touffu, le maquis sauvage symbolisent la faillite de la société agricole et de ses efforts de mise en valeur.

d'hommes et peuplé d'animaux sauvages [Le Goff 1985]. Cette "vaste solitude boisée" à laquelle il est souvent fait référence à propos de la forêt d'Ardenne servait alors de frontière "non pas tant à cause des difficultés de s'y frayer un chemin, comme le souligne Roger Dion, que pour les rencontres qu'on risquait d'y faire" [1947 : 18]. Ce désert-frontière était en réalité un lieu de refuge pour toute une population de marginaux : serfs, fugitifs, meurtriers, aventuriers, brigands, qui y faisaient régner l'insécurité. Mais sous des apparences inhospitalières, la forêt était aussi une réserve utile de nourriture aussi bien pour les hommes que pour les animaux.

Si cette "vieille forêt" a servi de support à un imaginaire mêlant à la fois la peur et la valorisation de la vie sauvage, il semble qu'elle ait acquis toute sa singularité lors d'événements qui ont rompu le cours des choses ordinaires²⁰. "Ici, à Mouzaive, le 11 mai 1940, dans la demi-obscurité de la nuit approchante, les premiers soldats allemands sortirent du couvert des arbres, surprisent un gué, et passèrent la Semois : incident de guerre infime, et pourtant chargé de destin ... Fissure insidieuse ... qui prépare et présage, deux jours à l'avance, le tonnerre de Sedan."²¹ Cet épisode tragique est en réalité la réplique des conflits précédents. Déjà en 1870, puis en 1914, et bien au-delà si l'on en juge les déplacements répétés des frontières, l'Ardenne était le terrain de violents combats. Si les étendues boisées ont pu à certaines époques être considérées comme des remparts face aux attaques ennemies, il semble que l'Ardenne ait échappé à cette règle, en tout cas dès la fin du XIX^e siècle. A trois reprises, les conquérants ont emprunté cette bande étroite de forêt pour s'infiltrer dans le territoire ennemi. Ces invasions successives n'ont pas manqué

de laisser des traces dans la région. C'est ainsi que Julien Gracq écrit : "J'ai parlé autrefois de l'existence de paysages-histoire, qui ne s'achèvent réellement pour l'œil, ne s'individualisent, et parfois même ne deviennent distincts, qu'en fonction d'un épisode historique, marquant ou tragique, qui les a singularisés, les faisant sortir une fois pour toutes de l'indistinction, en même temps qu'il les a consacrés. L'Ardenne est pour moi un de ces paysages-histoire : elle ne parlerait pas, quand je la revois et que je la traverse, aussi fort qu'elle le fait à mon imagination, si, à la seule image de la forêt d'Hercynie sans chemins et sans limites que nous ayons conservée chez nous, elle ne superposait celle de la forêt de Teutoburg, inquiétante à force de silence, par trois fois grosse des légions d'Arminius."

Les personnes rencontrées témoignent elles aussi à leur manière de ces périodes de trouble inscrites dans la mémoire collective, et qui resurgissent avec une vitalité parfois étonnante. Parler de la forêt avec les gens de l'Ardenne, c'est inévitablement faire référence à cet épisode de l'occupation dans toute la gamme de ses manifestations : la résistance, la constitution de maquis, les tentatives de sabotage de l'organisation ennemie, et enfin toutes les activités hors-la-loi destinées à se procurer des denrées alimentaires devenues rares : braconnage, contrebande avec la Belgique toute proche, etc. La forêt apparaît dès lors comme le symbole de la résistance. C'est le lieu de refuge des réfractaires, des maquisards, des contreban-

20. Sur la constitution des lieux exemplaires, voir en particulier Larrère 1991.

21. *Fragments inédits de Julien Gracq*, in J. Carrière, Julien Gracq. Qui êtes-vous ? Paris, La Manufacture, 1986 : 179.

diers qui refusent de se plier au nouvel ordre imposé par l'ennemi, et qui s'attachent à saper les tentatives d'attaques perpétrées ici ou là. La littérature locale a elle aussi dépeint ces héros. Dans un roman tiré d'une histoire vraie, et intitulé *Bandit d'honneur dans les Ardennes*, l'auteur retrace la vie d'un hors-la-loi réfugié dans les bois entre les frontières belge et française, non loin de Hargnies, dans les années 1914 à 1945. Il décrit les multiples activités auxquelles se livre ce personnage, qu'il qualifie de la manière suivante : "Antoine, aux yeux des autres était présenté comme un héros. N'était-il pas celui qui défiait toutes les poursuites et faisait la nique à l'occupant exécré ? Nous étions littéralement éblouis par la vie primitive qu'il menait en toute liberté. Vie de sauvage." [Liétard 1973 : 8] De ces périodes, les Ardennais ont conservé une attirance toute particulière envers cet espace synonyme de révolte, de liberté et de transgression des normes sociales.

Une fois encore, la forêt s'est révélée une alliée, au point de devenir en quelque sorte le symbole, le référent de leur identité. Confrontés à une série de conflits répétés dans l'histoire, qui ont abouti à déplacer les frontières proches et purement conventionnelles, les Ardennais ont semble-t-il intériorisé cette difficulté d'être et de se faire reconnaître. "On ne savait plus très bien à qui on appartenait, fait remarquer cet érudit local. Si on était Français, si on ne l'était pas. Personne ne nous voulait." L'appartenance, souvent remise en cause au gré des victoires et des défaites des combattants, a induit des modes de conduite spécifiques de la part des populations riveraines. En particulier ce besoin, parfois exacerbé encore aujourd'hui, dans certaines communes, d'affirmer son identité, et de faire admettre ses volontés, notamment à l'égard

des représentants de l'État, dès lors qu'il est question de "leur" bois. Les forestiers en savent quelque chose. "Hargnies, c'est un peu comme la bande dessinée d'Astérix, faisait remarquer l'un d'eux. C'est un village d'irréductibles, faut le comparer à ça. Je ne sais pas s'il y a une administration qui arrive à imposer ses volontés dans ce village-là. Enfin, ses volontés ou ses conseils, parce que même les conseils, ils n'aiment pas trop en recevoir. Ils font ce qu'ils veulent ... Quand y'a des problèmes d'ailleurs, c'est eux qui défendent le plus pour tout le monde. La tenderie, c'était eux les premiers à manifester et à faire reconnaître leurs droits."

La tenderie aux grives n'est-elle pas à elle seule un symbole d'affirmation de l'identité ardennaise, lorsque l'on sait que ce mode de piégeage, autrefois présent sur l'ensemble du territoire, n'existe plus que dans la "pointe" de l'Ardenne²² ? On pourrait également évoquer le conflit survenu à propos du renouvellement du bail de chasse en 1985. En l'espace de quelques mois, les esprits se sont "échauffés" au point que les chasseurs en sont venus à menacer le conseil municipal d'alors, réservé sur la chasse, de "faire la révolution" ! Les propos du président de la société de chasse semblaient parfaitement résumer la situation : "Le bois ici, c'est le nerf de la guerre ; faut pas y toucher." Dans un tout autre registre cette fois, celui des nécrologies publiées par les journaux locaux, les principaux critères mentionnés servant à identifier le défunt sont, hormis son statut familial et profes-

22. Partie nord du département des Ardennes comprise entre Charleville-Mézières et Givet. A ce sujet il n'est pas inutile de souligner que toutes les chasses traditionnelles qui existent en France sont localisées à proximité de zones frontalières.

sionnel, sa participation éventuelle à des activités de résistance durant les deux dernières guerres et la pratique de la chasse, et plus particulièrement de la tenderie aux grives. Ces divers exemples conduisent à se demander dans quelle mesure le taillis sous futaie, qui prédomine encore largement dans les forêts communales du massif de l'Ardenne, n'est pas en tant qu'élément constitutif du paysage un symbole de la résistance longue et acharnée des Ardennais. Alors que la politique adoptée par les gestionnaires de la forêt publique en France — partout où les conditions de sol et de climat sont réunies — est ouvertement orientée vers la conversion en futaie, depuis plusieurs décennies déjà, force est de constater qu'ils ne sont pas encore parvenus à faire appliquer cette mesure en Ardenne. Ici, le taillis et le taillis sous futaie n'en finissent pas d'exister.

Le taillis ou l'exclusion des femmes de la forêt

Cette forêt d'allure sauvage et chargée d'histoire qui, pour reprendre les termes d'Abel, symbolise à la fois l'imprévu, la surprise, la possibilité de se camoufler, correspond à la façon dont les Ardennais la fréquentent : en toute discrétion, sans se faire voir, et en étant à l'écoute. Cette manière d'appréhender l'espace forestier vaut tout particulièrement pour les usagers du sexe masculin. Le point de vue des femmes à l'égard de la forêt — qu'elles soient ou non épouses de chasseurs, de tendeurs, ou d'affouagistes — est différent. De façon quasi unanime, les femmes rencontrées disent préférer la futaie. Elles ont en effet tendance à privilégier une forêt présentant une certaine clarté, avec une vue relativement dégagée, un sol propre, non encombré de broussailles et de ronces, autre-

ment dit un espace où elles peuvent évoluer facilement, sans gêne. "Si c'est pour aller promener dans une forêt tête baissée, parce que faut regarder à ses pieds pour voir où on marche, moi je n'aime pas ça. Je suis déjà allée avec Bernard [son mari] en dessous de notre tenderie, sur la route du Pont-Colin et tout ça, je suis revenue en sang, griffée de partout avec les épines ... De toute façon, si je vais me promener c'est au bois du Roi [forêt domaniale contiguë à la forêt communale] parce que c'est des grands arbres, c'est clair, on voit assez loin, et c'est pas trop encombré par terre ... tandis que là !" Il est à noter que cette préférence manifeste de la part des femmes pour la futaie va de pair avec une perception de cet espace comme un lieu de promenade. Cet univers est en réalité assez proche des espaces aménagés que l'on trouve généralement dans les forêts péri-urbaines. Là, les voies d'accès sont relativement dégagées, les sentiers bien balisés, agrémentés ici et là d'équipements destinés à accueillir le public.

Si les femmes rencontrées à Hargnies et dans les environs disent préférer les forêts propices à la promenade, en fait elles les fréquentent peu, voire pas du tout. On ne peut que constater leur ignorance à l'égard de cet espace en général, aussi bien la forêt de futaie que celle qui les entoure. Ignorance qui n'est pas sans rapport avec le fait qu'elles sont exclues de la plupart des activités qui s'y déroulent, tout particulièrement de la chasse, qui est, dans les milieux populaires, l'apanage des hommes. Leur présence dans les équipes de chasse est en effet contraire à l'expression de la virilité, et à la morale du groupe. Néanmoins, les hommes ne sauraient être tenus pour les seuls responsables de cette mise à l'écart ; les femmes voient également d'un mauvais œil des personnes du même sexe

qu'elles se mêler aux groupes des hommes. Elles estiment que "chacun doit rester à sa place". Les femmes ne sont pas non plus concernées par la cueillette des champignons, et lorsqu'elles participent à certaines activités comme la tenderie, ou l'affouage, c'est pour y exercer des tâches parfaitement définies techniquement, et jugées subalternes. Il existe d'ailleurs une différence significative entre les deux sexes quant à la manière d'appréhender l'espace boisé. Là où les femmes évoluent dans un espace restreint, fortement approprié, et soigneusement balisé comme la tenderie ou la parcelle de bois, les hommes ont plutôt une démarche exploratoire. Ils partent "faire un tour", "traîner" dans le bois, "bourlinguer" même. A la mobilité des uns s'oppose la fixité des autres. Les femmes sont en effet peu enclines à "traîner" les bois. Il faut dire que cette expression ne leur est guère favorable. Employée à leur égard, elle comporte une dimension on ne peut plus péjorative (la traînée), comme le confirme Yvonne Verdier, à propos de Minot : " ... quelques jeunes femmes d'ouvriers avaient pris l'habitude de promener leurs tout jeunes enfants, et de sortir avec landaus et poussettes sous la conduite de l'une d'elles qui, adorant cueillir, entraînait les autres aux champignons, aux escargots, ou aux fraises des bois, dans les friches et les chemins creux : vite traitées de "traînées" elles se sont arrêtées." [Verdier 1979 : 344]

Une femme se promenant seule dans le bois risque fort d'apparaître provocatrice. Si la promenade en forêt aux abords des villes est une activité socialement codifiée, où des personnes des deux sexes sont présentes simultanément, ici, en revanche, aller seule dans le bois est d'une certaine manière enfreindre les lois sociales, en s'exposant à ren-

contrer l'autre sexe, celui-ci étant le seul accrédité à fréquenter cet espace. L'"interdit" de la forêt aux femmes, souvent attesté dans les contes et les légendes, et vérifié ici ou là [Bromberger *et al* 1980], correspond à l'imaginaire de cet espace, perçu comme le lieu d'inversion des normes sociales, et en particulier comme un refuge pour les amours clandestines. Ce qui expliquerait en partie pourquoi les hommes ne tiennent pas à ce que les femmes aillent s'y promener. Hypothèse qui paraît pour le moins vraisemblable dans le cas de cette forêt d'Ardenne, presque exclusivement fréquentée par des personnes du sexe masculin, et couverte d'une végétation dense et touffue, qui accroît encore la part de mystère et de suspicion. De la même façon que les quelques femmes présentes à la chasse se voient très facilement accusées de "traquer" l'homme plus que le gibier, celles qui osent s'aventurer seules dans le bois sont suspectées d'adultère. Par ailleurs, elles ne doivent pas ignorer ce qui peut leur en coûter : agression, viol, etc. C'est bien ce que sous-entend Madame Evrard (dont le mari est à la fois chasseur, tendeur, affouagiste), parlant de sa plus jeune sœur qui se rendait fréquemment dans les bois. "Elle était tout le temps dans la forêt, tout ça. Elle allait se promener tout le temps toute seule ; avec le chien mais ... Je lui ai dit plusieurs fois : elle aurait pu avoir des tours ..."

A Hargnies, les différents groupes concernés de près ou de loin par la forêt ne partagent pas la même vision de ce que peut être un "beau" paysage forestier. Les femmes tout d'abord ont une sensibilité marquée par la division des rôles et des espaces selon les sexes. A défaut de pouvoir fréquenter la forêt communale, dont l'accès leur est plus ou moins interdit, elles rêvent d'un

ailleurs où elles ne vont quasiment jamais, mais qui s'avère plus conforme à leur manière d'être. Leur préférence pour la futaie participe du souci de propreté et d'ordre qu'elles s'attachent à faire régner au sein de l'espace domestique. Cela ne signifie pas pour autant qu'elles partagent le point de vue des forestiers dont l'idéologie et les objectifs poursuivis sont radicalement différents.

Les gestionnaires de la forêt hostiles au taillis sous futaie pour des raisons à la fois idéologiques, économiques et esthétiques se heurtent aux usagers qui, sans nier totalement les objectifs de production, privilégient le maintien d'un peuplement particulièrement adapté aux pratiques de chasse, cueillette, tenderie aux grives et affouage. Le taillis sous futaie incarne à leurs yeux à la fois un

lieu propice à la mise en œuvre de savoirs spécifiques concernant la flore et la faune sauvage, et un espace de liberté sur lequel vient se greffer un imaginaire nourri par l'histoire singulière de cette région. Néanmoins, les uns et les autres — usagers et forestiers — ont en commun un mode de relation tout à fait spécifique et étroit à la forêt, fondé sur des connaissances et un vécu dans lequel entrent en jeu des expériences passées, des dispositions affectives, des représentations imaginaires, et dont le sens dépasse largement les critères rationnels d'évaluation du paysage. Tout se passe comme si le manque de lisibilité que l'on attribue généralement à la forêt était, dans ce cas précis, largement compensé par des facteurs d'ordre subjectif.

Références bibliographiques

Blais, R. — 1936, *Une grande querelle forestière, la conversion*. Paris, PUF.

Bloch, M. — 1964 (1931), *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*. Paris, Armand Colin.

Boutry, L. — 1920, "La forêt d'Ardenne", *Annales de géographie* XXIX (5) : 199-210.

Bromberger, C., A.-H. Dufour, C. Gontier et R. Malifaud — 1980, "Les paysans varois et leurs collines. Les enjeux symboliques d'une 'passion'", *Forêt méditerranéenne* 2 (2) : 193-200.

Brun-Chaize, M.-C. — 1976, *Le paysage forestier : analyse des préférences du public*. Orléans, INRA.

Cornebois, M. — 1882, *Notice sur le sartage dans l'arrondissement de Rocroi*. Paris, Mémoires de la Société nationale d'Agriculture de France, t. 126.

Détienne, M. et J.-P. Vernant — 1974, *Les ruses de l'intelligence. La métis chez les Grecs*. Paris, Flammarion.

Dion, R. — 1947, *Les frontières de la France*. Paris, Hachette.

Epstein, J. — 1983, "Fragmentation du regard", *Les Annales de la recherche urbaine* 18-19 : 13-18.

Fortier, A. — 1991, *Un jardin en forêt. Étude des pratiques de chasse, cueillette, tenderie aux grives, affouage dans une commune forestière de l'Ardenne*. Thèse de 3^e cycle. Paris, EHESS.

Kalaora, B. — 1985, "Le génie d'un lieu. Étude de deux cas : la forêt d'Orléans et la forêt de Fontainebleau", *Noroi* 120 : 583-590.

Larrère, R. — 1991, "Enquête sur les singularités des lieux", in A. Micoud, ed., *Des hauts lieux. La construction sociale de l'exemplarité*, Paris, Éd. du CNRS : 33-52.

Larrère, R., O. Nougarède et D. Poupardin — 1986, *La forêt, élément de l'espace rural*. Paris, INRA, multigr.

Le Goff, J. — 1985, "Le désert-forêt dans l'imaginaire médiéval", in *L'imaginaire médiéval*, Paris, Gallimard.

Liétard, J. — 1973, *Bandit d'honneur dans les Ardennes*. Arlon, Presses de l'Avenir.

Mermet, L. et A. Granjean — 1987, "L'environnement face aux évaluations 'coûts-avantages' de projets : un guide pratique", in *L'environnement dans l'analyse et la négociation des projets*, Paris, Cahiers du GERMES.

Précis de sylviculture. Nancy, ENGREF, 1986.

Regazzola, T. — 1984, *Une forêt de racines*. Paris, ministère de l'Environnement/SRETIE, multigr.

Rougerie, G. et N. Beroutchachvili — 1991, *Géosystèmes et paysages. Bilan et méthodes*. Paris, Armand Colin.

Verdier, Y. — 1979, *Façons de dire, façons de faire*. Paris, Gallimard.

Vidal de la Blache, P. — 1903, "Tableau de la géographie de la France", in *Histoire de France*, Paris, Hachette.